

Sujet: Rapport Attali: les editeurs de logiciels libres / open source denoncent les allegations infondees de l'AFDEL et sa meconnaissance de l'industrie du logiciel libre

De: "Stefane Fermigier" <sf@nuxeo.com>

Date: Thu, 24 Jan 2008 12:43:53 +0100

Pour: robert.viseur@ecocentric.be

Rapport Attali: les éditeurs de logiciels libres / open source dénoncent les allégations infondées de l'AFDEL et sa méconnaissance de l'industrie du logiciel libre

Paris, le 24 janvier 2008 - Pour diffusion immédiate

Les éditeurs de logiciels libres français dénoncent les allégations infondées contenues dans un communiqué que l'AFDEL a récemment diffusé suite à la publication du rapport de la Commission Attali.

Le 23 janvier, la Commission Attali a publié son rapport "Pour la libération de la croissance française". Parmi les propositions, la proposition 58 a retenu le secteur du logiciel libre / open source comme une source possible de création de valeur pour l'économie française et européenne, et propose de "[p]romouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels «libres»."

Cette proposition a fortement déplu à l'AFDEL, groupe de lobbying monté en 2005 par Microsoft et un petit groupe d'éditeurs français, qui a diffusé un communiqué disponible verbatim par exemple sur le site IT Channel: [TIC : la commission Attali tourne le dos à l'innovation](#). (Étrangement, ce texte n'est pas disponible sur le site de l'AFDEL).

Caricatural par bien des aspects, le communiqué de l'AFDEL méconnaît manifestement ou déforme volontairement la réalité de l'industrie du logiciel libre: l'AFDEL y affirme que "là où les entreprises du logiciel investissent entre 20 et 30% de leur chiffre d'affaires en R&D, les sociétés de logiciel libre, dont la R&D est très faible et externalisée, ne sont pas même éligibles aux dispositifs français d'aide à la recherche (Crédit Impôt recherche ou Jeune Entreprise Innovante)."

Contredisant de façon flagrante et factuelle l'affirmation de l'AFDEL, les signataires de ce texte sont toutes des entreprises éditrices de logiciels, qui remplissent chacune au moins un des trois critères: éligibilité au CIR (Crédit Impôt Recherche), labellisation JEI (Jeune Entreprise Innovante), consacrer plus de 20% de son chiffre d'affaire à la R&D. Ces critères objectifs, validés par des expertises mandatées par le Ministère de la Recherche et par la participation de certaines entreprises à des projets de recherche coopérative financé par l'Etat (RNTR, Pôles de Compétitivité...) ou l'Europe (PCRD, Eureka...), sont la preuve du caractère innovant et créateur de valeur de l'activité des éditeurs de logiciels libres / open source.

Outre ces allégations infondées contre les éditeurs de logiciels libres, on peut reprocher au communiqué de l'AFDEL au moins les point suivants:

- Alors que le rapport Attali veut "promouvoir la concurrence entre logiciels propriétaires et logiciels libres" en constatant qu'ils proposent des "avantages différents", l'AFDEL caricature cette proposition en la présentant comme "un soutien exclusif et discriminatoire à un modèle de développement et de commercialisation du logiciel qui ne participe que marginalement à l'innovation et à la croissance".
- Alors que la Commission Attali préconise de se fixer pour objectif que "20% des applications nouvellement développées ou installées au profit du secteur public [soient issues de l'] open source" seulement "à l'horizon 2012", l'AFDEL présente pour sa part les marchés publics comme d'ores et

déjà “fermés à l’industrie du logiciel propriétaire”.

Plus généralement, l’AFDEL dessert plus qu’elle ne sert les entreprises qu’elle prétend représenter en menant un combat d’arrière-garde contre une des tendances lourdes du marché de l’informatique. En effet, selon le Gartner (“Open source impossible to avoid, Gartner says”, Network World, Sept. 2007) au moins 80% des logiciels commerciaux contiendront des briques open source en 2011 et les éditeurs français “traditionnels” qui n’entreprennent pas dès maintenant de s’appuyer sur le logiciel libre afin de bénéficier de l’“économie moyenne de 36% en recherche et développement” mise en avant par le rapport Attali risquent de se voir très fortement marginalisées d’ici là.

Liste des signataires (par ordre alphabétique):

- [AdaCore](#), créée en 1996, développe et commercialise GNAT Pro, l’environnement de développement de référence pour le langage Ada utilisé massivement dans l’industrie. AdaCore est partie prenante du pôle de compétitivité System@tic, participe au projet de recherche Européen QualOSS (7ème PCRD) et bénéficie du crédit impôt-recherche depuis 2006.
- [Contingences](#), éditeur de logiciels libres dans le domaine des logiciels sociaux dédiés à l’univers santé-social. Contingences a été créée en janvier 2004, est éligible au CIR et labellisée JEI depuis 2005, et consacre plus de 20% de son CA à la R&D.
- [Logilab](#), éditeur de logiciels libres dans les domaines de la gestion de connaissances et de l’informatique scientifique a le statut de JEI depuis 2004 et consacre plus de 20% de son CA à la R&D. Logilab participe au développement de nombreux logiciels libres et promeut activement leur utilisation auprès de ses clients.
- [Mandriva](#), éditeur européen de Linux, diffuse et vend dans 150 pays son logiciel Mandriva Linux traduit dans plus de 80 langues. Mandriva investit de façon importante dans la R&D, et fait partie de projets PCRD/FP6 comme EDOS, ExtreemOS et Nepomuk, et ITEA comme Energy.
- [Nexedi](#) est éditeur de logiciels libres dans le domaine de la gestion d’entreprise (ERP) dont 80% du CA est effectué à l’export. Nexedi est éligible au CIR depuis 2005, labellisé JEI depuis 2004 et consacre plus de 20% de son CA à la R&D. Nexedi recrute des ingénieurs et chercheurs issus de grandes universités dans 8 pays européens, asiatiques, américains et africains.
- [Nuxeo](#), éditeur de logiciels libres dans le domaine de la GED (gestion électronique de documents), est éligible au CIR depuis 2003, labellisé JEI depuis 2004 et consacre plus de 25% de son CA à la R&D. Nuxeo est partenaires de plusieurs éditeurs libres et propriétaires qui embarquent ses technologies dans leurs produits, et réalise plus de 20% de son CA à l’export.
- [Wallix](#) est éditeur de logiciels libres dans la sécurité et la gestion de l’infrastructure (supervision, gestion des identités, contrôle d’accès). Wallix a été créée en Octobre 2003, JEI et éligible au CIR depuis 2004. L’entreprise consacre plus de 20% de son CA en recherche et développement. Wallix a reçu le soutien d’Oseo Innovation en Novembre 2007.
- [XWiki](#), éditeur de logiciels libres dans le domaine des outils collaboratifs innovants, labellisé JEI depuis 2006, leader du projet RNTL de R&D “XWiki Concerto” en partenariat avec l’INRIA, Telecom Paris, Mandriva et l’EISTI, consacre plus de 20% de son CA à la R&D. XWiki réalise plus de 20% de son CA à l’export.